RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AR PREFECTURE
005-200034502-20190313-20191303009-DE
Reçu le 18/03/2019

MAIRIE DE SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR

(Hautes-Alpes)

Commune de Saint-Bonnet en Champsaur

« Nihil nisi a numine »

Délibération n° 20191303-0009

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 Mars 2019

L'an deux mille dix-neuf le treize du mois de mars à 20 heures 30 le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de Saint-Bonnet-en-Champsaur, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du 6 mars 2019 sous la Présidence de M. Laurent DAUMARK.

Etaient présents : 16
Mme Béatrice ALLOSIA, Mme Emilie DROUHOT, M. Jean-Yves GARNIER, M. Philippe GONDRE, M. Dominique GOURY, M. Benoît GOSSELIN, Mme Nathalie LAJKO, Mme Marie-Anne MANAUD, Mme Martine MARC, Mme Florence MILLION, M. Pierre-Yves MOTTE, M. Christian PARPILLON, Mme Emmanuelle PELLEGRIN, Marion PELLEGRIN. M. Carmine ROGAZZO.

Etaient absents : 3
Mme Marie-Andrée FESTA, M. Paul DAVIN, M. Roland BERNARD.

Etaient absents et représentés : 2
Mme Marie-Andrée FESTA ayant donné pouvoir à M. Pierre-Yves MOTTE, M. Paul DAVIN ayant donné pouvoir à M. Philippe GONDRE.

A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Emilie DROUHOT

CONVENTION DE PARTENARIAT FONDATION DU PATRIMOINE QUANT A LA RESTAURATION DE LA EGLISE DE CHARBILLAC

Monsieur le Maire

Rappelle la délibération relative à la restauration de la Eglise de Charbillac et il porte à la connaissance du Conseil municipal que dans le cadre de sa restauration, la commune a déjà fait appel à la Fondation du Patrimoine pour un montant de 500€.

Précise qu'une nouvelle convention est envisagée avec la Fondation du Patrimoine pour un montant identique de 500€.

A l'unanimité, Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide de :

- **Approuver** la signature de la convention avec la Fondation du patrimoine ;
- **Charger** Monsieur Le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Membres en exercice :	19
Membres présents :	16
Représentés	2
Pour :	18
Abstention :	0
Contre :	0

Ainsi fait et délibéré le 13 mars 2019

Pour copie conforme

Le Maire,
Laurent DAUMARK

MAIRIE DE SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR 05 (Htes-Alpes)